“Améliorant la Réglementation durable du service d’utilité publique [“ENSURE”]”

RAPPORT ET SUIVI DE LA REGLEMENTATION

Par: Dr. Joseph K. Nwude
Directeur Exécutif Adjoint
DC Public Service Commission,
Washington DC

A l’Atelier sur “Améliorant la Réglementation du service d’Utilité publique” (“ENSURE”)
tenu à Abuja, Nigeria, du 21 au 23 juin 2011

Participants: NARUC, OPSI, ECOWAS Regional Electricity Regulation Authority (ERERA), and West African Gas Pipeline Authority (WAGPA).

Rapport & Suivi de la Réglementation

APERÇU

A. Historique

- Processus du Cas formel – les Acteurs
- Processus d'établissement des règles – établissant les taux, les auditons (jugées)

  – Procédure documenté (Pas d'audition)

(Tous conduisent aux exigences pour "Rapport et Suivi de la Réglementation" par la Commission)

B. La demande au EQSS – Conformité et tendances des Résultats/Suivis

C. La demande au NGQSS – Résultats

D. Etude de cas – DC/MD/VA/FG Collaborative LNG/Hexane Coupling Leak Proceeding

Rapport & Suivi de la Réglementation

Processus de Cas Formel

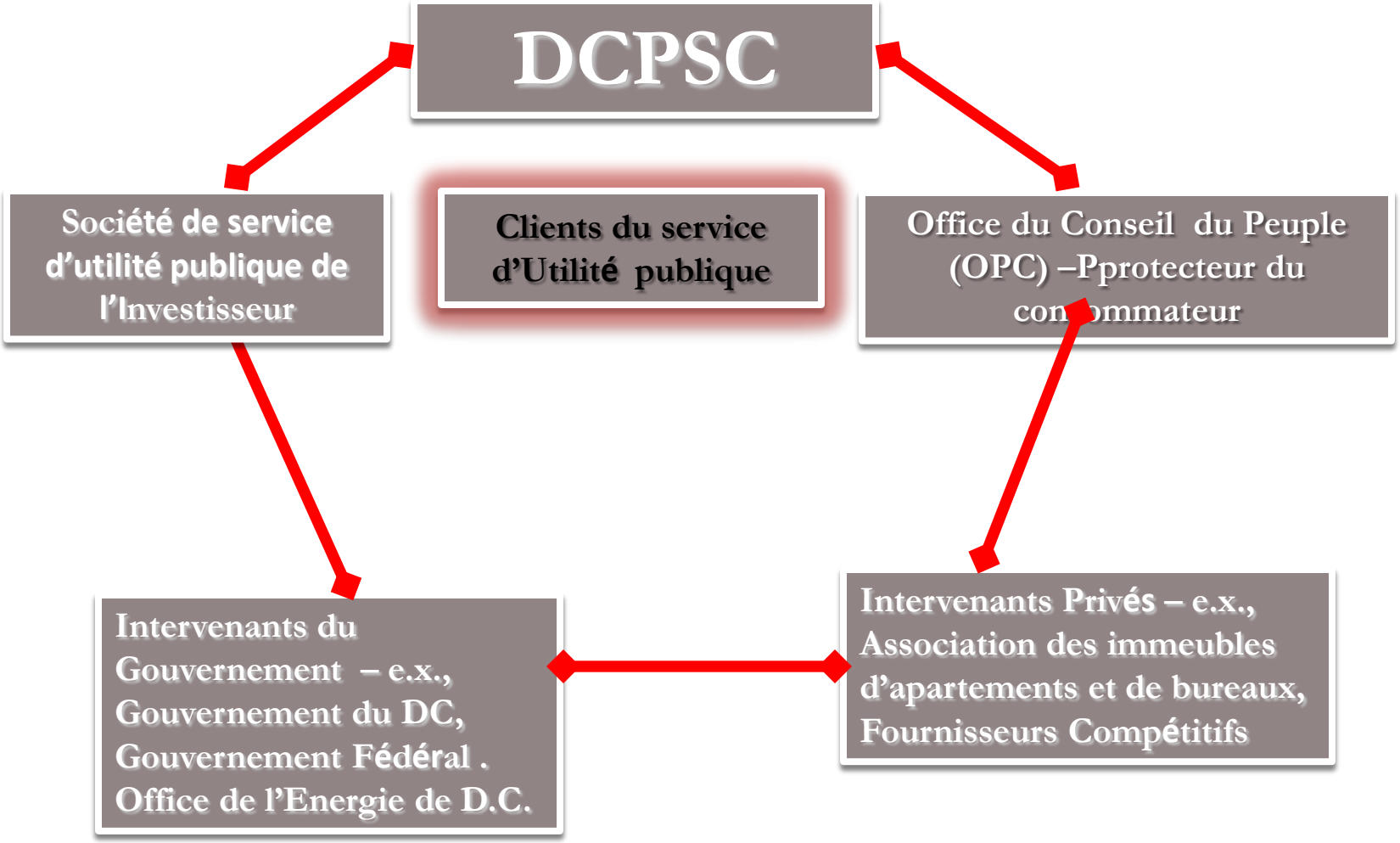

Rapport & Suivi de la Réglementation

Processus de Cas formel

Etapes du Processus d'Etablissment de Règles

- Etape1: Pétition pour d'établissement de règles
- Etape2: Notification d'établissement proposé de règles d'établissement de règles (parfois précédé par NOI)
- Etape 3: Notification supplémentaires de l'établissement proposé de règles (Si nécessaire)
- Etape 4: Notification finale d'établissement de règles
- Etape 5: Rapport et Ordre
- Etape 6: Pétition pour Reconsidération
- Etape7: Mémorandum, Opinion et Ordre

Rapport & Suivi de la Réglementation
Processus de Cas formel

Classer le Processus de Cas pour Etablir les Taux de Distribution

- La plupart de ces taux durent de 9 à10 mois pour redresser
- La Société d'utilité publique dépose une demande pour une augmentation des taux en plus des documents à l'appui.
- La Commission donne de l'ordre, désignant des affaires dans le cas.
- La Société d'utilité publique dépose un témoignage en conformité avec des affaires désignées. D'autres parties déposent des demandes des données auxquelles la société d'utilité publique répond.
- Les Parties déposent du témoignage et toutes les parties déposent un autre tour de découvertes.
- Toutes les parties déposent une preuve de réfutation et il y a un troisième tour de découverte.
- La Commission organise une audition formelle de témoins où les avocats de chaque partie contre-interrogent les témoins et les Commissaires posent des questions aux témoins.
- La Commission tient 3 auditions communautaires dans 3 différents quartiers du District; une le samedi; une dans l'après-midi, et une le soir.
- Dans un délai de 90 jours de la clôture du dossier, la Commission délivre un ordre de décision, après lequel les parties auront 30 jours pour déposer une demande de revue. La société d'utilité est dirigée à déposer des plans des taux révisés, après lesquels les nouveaux taux entrenent en vigueur.
- Après que la Commission aura délivré son ordre sur les demandes de revue, les parties peuvent demander de recours sur toutes ou sur une partie de la décision à la cour d'appel de D.C.

Rapport & Suivi de la Réglementation

Application du Processus de Cas formel

Normes de qualité du service d' électricité ("EQSS")

Ces normes ont évolué dans des étapes pendant plusieurs années – PIWG; Normes par interime; Révisions (Fiabilité), Révisions suplémentaires (Fiabilité); Révisions supplémentaires proposées (Fiabilité, Ammendes); Principaux rétablissements des normes de délestages en dévéloppement

(NOI).

- Le EQSS établit des normes et des exigences pour un niveau adéquat de qualité ***et de*** fiabilité en matière de services d'électricité en DC.
- Le EQSS couvre les domaines suivants de qualité **de service**:

A. Exigences des rapports pour:

- Principaux Services de délestage
- Services moindres de délestage
- Incidents
- Service Clientèle
- Fiabilité du Système
- Erreur de facturation

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Exigences des Rapports

- **Principaux Services de délestages** – 10,000 clients ou plus et durant plus que 24 heures (la base clientèle est approximativement. 235,000)
  - Notifier PSC et OPC dans un délais d'une heure par téléphone et courier électronique
  - Déposer un rapport écrit dans un délais de trois semaines
- **Services délestage insignifiants** – les délestages de service clientèle causés par une panne des équipements durant plus de huit (8) heures, nonobstant le nombre de clients affectés; ou des délestages de service clientèle affectant plus que 100 mais moins que 10,000 clients, malgré la durée.
  - Notifier PSC et OPC dans un délai d'1 heure par téléphone et courier électronique
  - Déposer un rapport écrit
  - Fournir un rapport détaillé sur les délestages insignifiants, trous d'hommes, perte de vie et/ou incidence de blessure à PIWG par trimestre.

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Exigence des Rapports (suite)

- **Incidents** – Trou d'hommes (fumée/incendies/explosions); perte de vie et /ou blessures
  - Notifier PSC et OPC dans un délais de 30 minutes
  - Déposer un rapport écrit dans un délais de 5 jours
- **Service Clietèle** – Sous-section du service au comptoir, répondre à temps aux appels téléphoniques et des demandes de service des clients
  - Répondre à 70% des appels en 30 secondes. Le taux d'abandon des appels doit être en deçà de 10%
  - Compléter les nouvelles demandes de services résidentiels dans un délais de 10 jours ouvrables (services de détermination des matériels)
- **Fiabilité du Système** – SAIFI et SAIDI des systèmes excluant des principaux services de délestage.
- **Ereurs de facturation** – Notifier PSC des erreurs de facturation en un jour de constat, rapport de suivi dans un délais de 14 jours et le rapport final dans un délais de 60 jours avec information spécifiée.

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Mesures déclarées et suivies

B. Norme de fiabilité

- Système d'Indexe de Fréquence moyenne d'Interruption (SAIFI), Système d'Indexe de Durée moyenne d'Interruption (SAIDI), et l'Indexe de Durée moyenne d'Interruption des Clients (CAIDI)
- Les niveaux de repère pour SAIFI, SAIDI, et CAIDI seront calculés avec une moyenne de cinq ans de d' évolution des données de l'OMS
- Les calculs excluront les données de l'OMS pour les jours d'événements (MED) en conformité avec l'IEEE 1366, Guide pour les Indices des normes de la fiabilité de distribution d'Energie électrique
- Le service d'utilité publique calculera le SAIFI, le SAIDI, et le CAIDI pour chaque année excluant le MED
- Le répère sera basé sur la moyenne de cinq années de roulement plus deux (2) écarts types
- Les repères de SAIFI, de SAIDI et de CAIDI seront remis à zéro chaque année en utilisant cinq années de roulement de cinq (5) ans moyens.
- Les repères SAIFI, SAIDI et CAIDI des récentes années sont exposés dans le prochain tableau
- Si le service d'utilité n'arrive pas à se conformer il sera demandé de dévéloper un plan d'action corrective.

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS –Evaluation, Analyse et Résultats

Résultats

- Les données déclarées sont analysées et évaluées pour les tendances et la conformité avec les mesures
- Les résultats informent les décisions de la façon dont les mesures EQSS peuvent être améliorées, comment on peut valoriser et améliorer la performance de l'utilité publique et là où les pénalités seraient appropriées vu la performance de l'utilité publique.
- Certains des résultats sont présentés dans les diapositifs ultétieurs.

Regulatory Reporting and Monitoring
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Résultats – Indices de fiabilité

Repères d'indices existants de fiabililité comme declarées dans les rapports annuels consolidés						
REPERES (2006 -2011)				PERFORMANCE REELLE (2007 – 2010)		
Année	SAIFI	SAIDI (Heures)	CAIDI (Heures)	SAIFI	SAIDI (Heures)	CAIDI (Heures)
2006	1.09	3.52	3.72	*	*	*
2007	1.12	5.48	5.46	1.07	3.83	3.57
2008	1.18	5.55	5.33	1.05	4.85	4.85
2009	1.18	4.85	4.85	1.06	2.35	2.23
2010	1.17	4.22	4.60	1.12	2.68	2.41
2011	1.22	4.24	4.64	-	-	-
* Les normes étaient d'abord fixées en 2006, aucune mesure de performance pour cette année-là						

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Résultats

Indice de fiabilité (SAIFI) – Repère et Performance

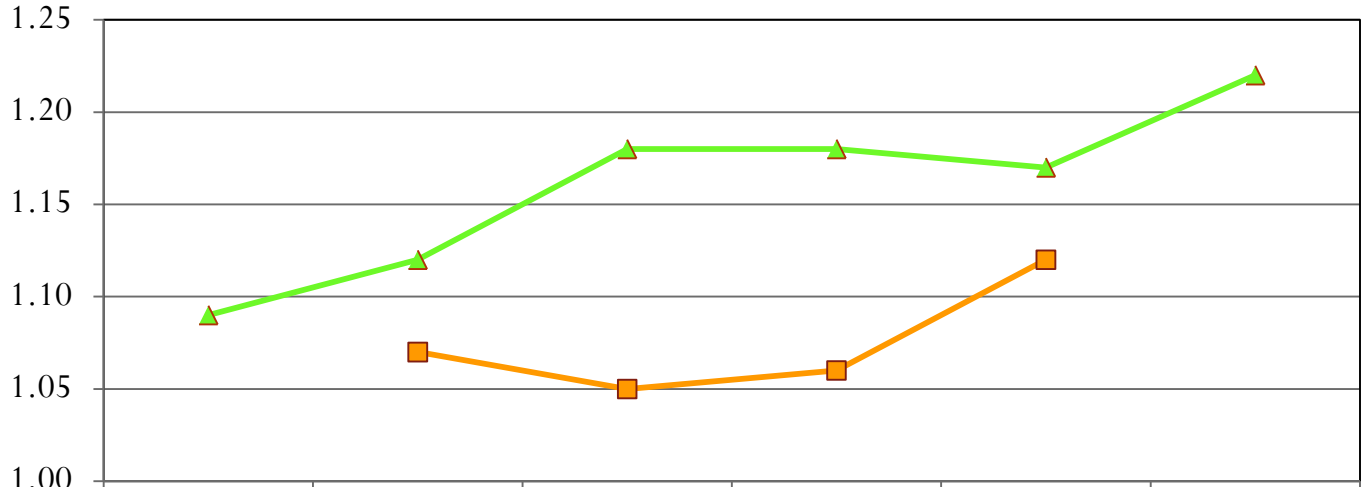

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
SAIFI Benchmark	1.09	1.12	1.18	1.18	1.17	1.22
SAIFI Performance	*	1.07	1.05	1.06	1.12	

* Standards were first set in 2006, no performance measure for that year

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Résultats

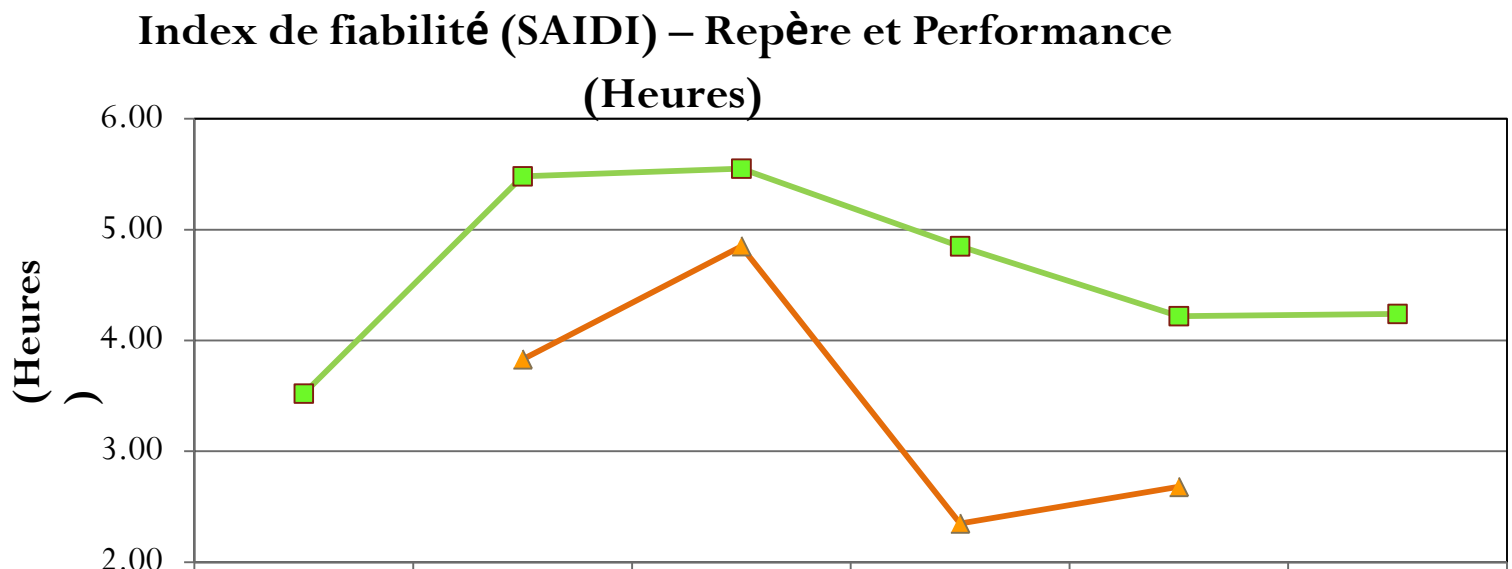

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
SAIDI Benchmark	3.52	5.48	5.55	4.85	4.22	4.24
SAIDI Performance	*	3.83	4.85	2.35	2.68	

* Standards were first set in 2006, no performance measure for that year

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS – Résultats

Repères d'Indices de fiabilité proposée enregistrée dans NOPR (On exclut les données OMS pour les principaux services de délestage)		
	REPERES	
Année	SAIFI	SAIDI (Heures)
2013	1.13	2.68
2014	1.09	2.43
2015	1.05	2.21
2016	1.02	2.00
2017	0.98	1.81
2018	0.95	1.65
2019	0.92	1.49
2020	0.89	1.35

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

EQSS –Résultats – délestages insignifiants

Nombre de délestages insgnifiants déclarés par mois à partir de 2008 jusqu'à présent

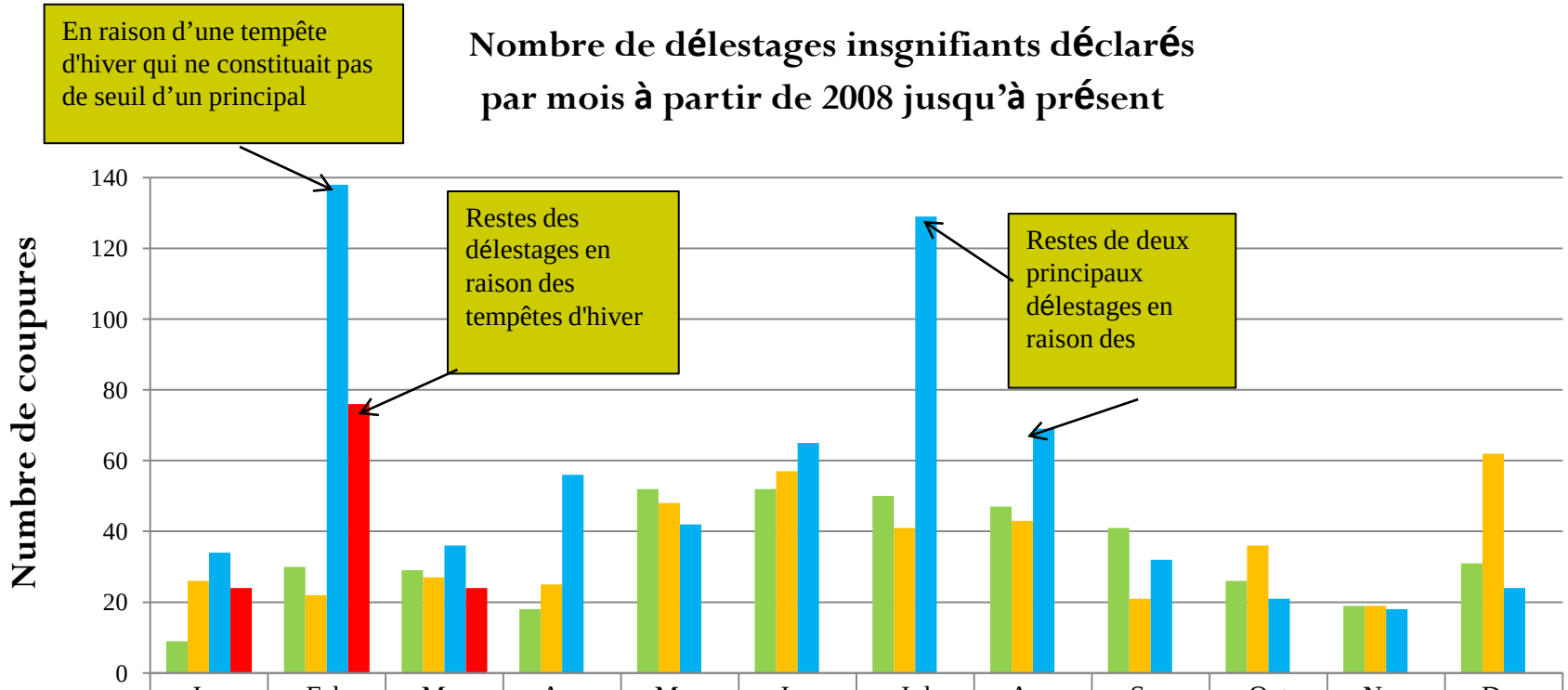

	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec
2008	9	30	29	18	52	52	50	47	41	26	19	31
2009	26	22	27	25	48	57	41	43	21	36	19	62
2010	34	138	36	56	42	65	129	69	32	21	18	24
2011	24	76	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Rapport & Suivi de la Réglementation

Application du Processus de cas Formel

EQSS – Results - Manhole Incidence (Timely Reporting)

Pourcentage d'incidence de trous d'hommes déclarés dans un délais de 30 Minutes

(Record de conformité avec la Section EQSS 3601.9/11)

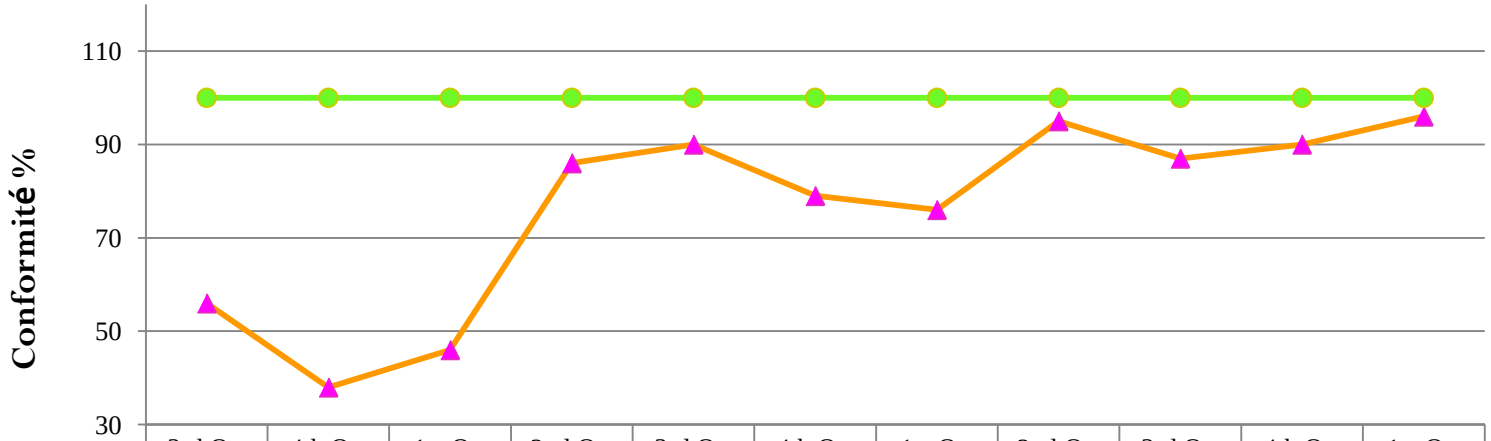

	3rd Qrt. 2008	4th Qrt. 2008	1st Qrt. 2009	2nd Qrt. 2009	3rd Qrt. 2009	4th Qrt. 2009	1st Qrt. 2010	2nd Qrt. 2010	3rd Qrt. 2010	4th Qrt. 2010	1st Qrt. 2011
Pepco's Record	56	38	46	86	90	79	76	95	87	90	96
Standard	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Rapport & Suivi de la Réglementation

Processus de Cas formel

EQSS – Résultats – Norme de Service Clientèle

Compléter la nouvelle demande de service résidentiel en 10 jours
(Record de conformité de Pepco avec la Section EQSS 3602.14)

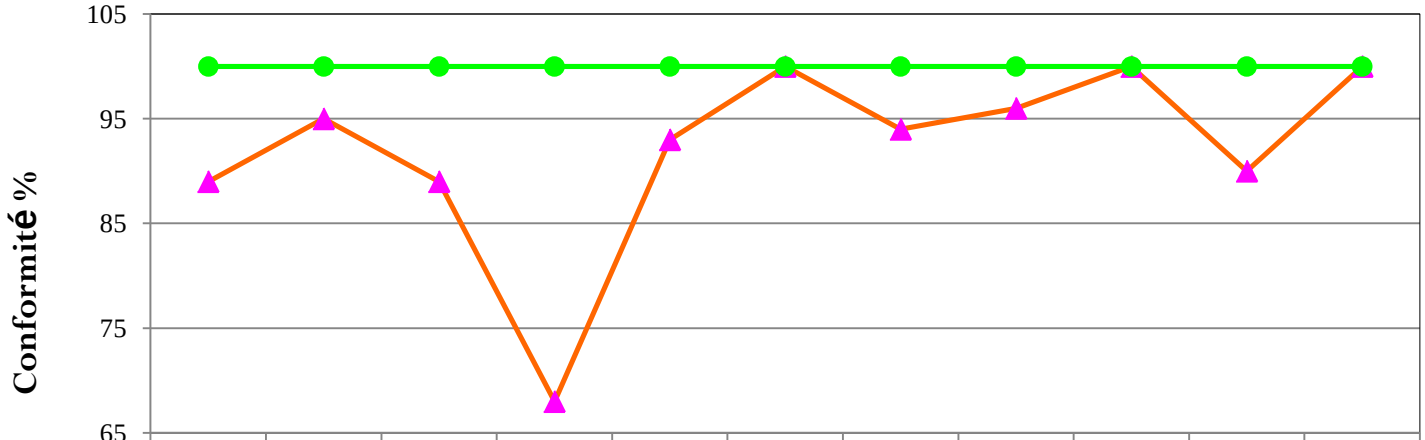

	3rd Qrt. 2008	4th Qrt. 2008	1st Qrt. 2009	2nd Qrt. 2009	3rd Qrt. 2009	4th Qrt. 2009	1st Qrt. 2010	2nd Qrt. 2010	3rd Qrt. 2010	4th Qrt. 2010	1st Qrt. 2011
Pepco's Record	89	95	89	68	93	100	94	96	100	90	100
Standard	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Rapport & Suivi de la Réglementation

Application du Processus de Cas formel

EQSS – Exemple des résultats (Fiabilité)

Service complet de Rétablissement dans un délais de 24 Heures.
(Record de conformité de Pepco avec 3603.7 de Pourcentage)

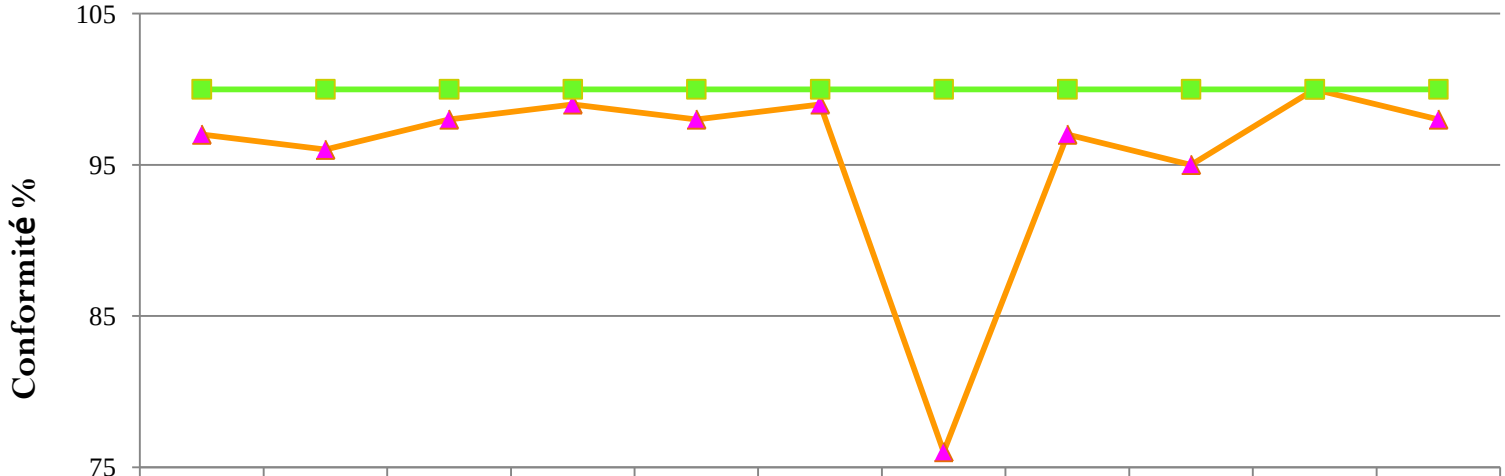

	3rd Qrt. 2008	4th Qrt. 2008	1st Qrt. 2009	2nd Qrt. 2009	3rd Qrt. 2009	4th Qrt. 2009	1st Qrt. 2010	2nd Qrt. 2010	3rd Qrt. 2010	4th Qrt. 2010	1st Qrt. 2011
Pepco's Record	97	96	98	99	98	99	76	97	95	100	98
Standard	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Rapport & Suivi de la Réglementation

Application du Processus de Cas formel

EQSS – Résultats – Norme de Service clientèle

Répondre 70% à tous les appels dans un délais de 30 secondes.
(Record de conformité de Pepco avec la Section EQSS 3602.2)

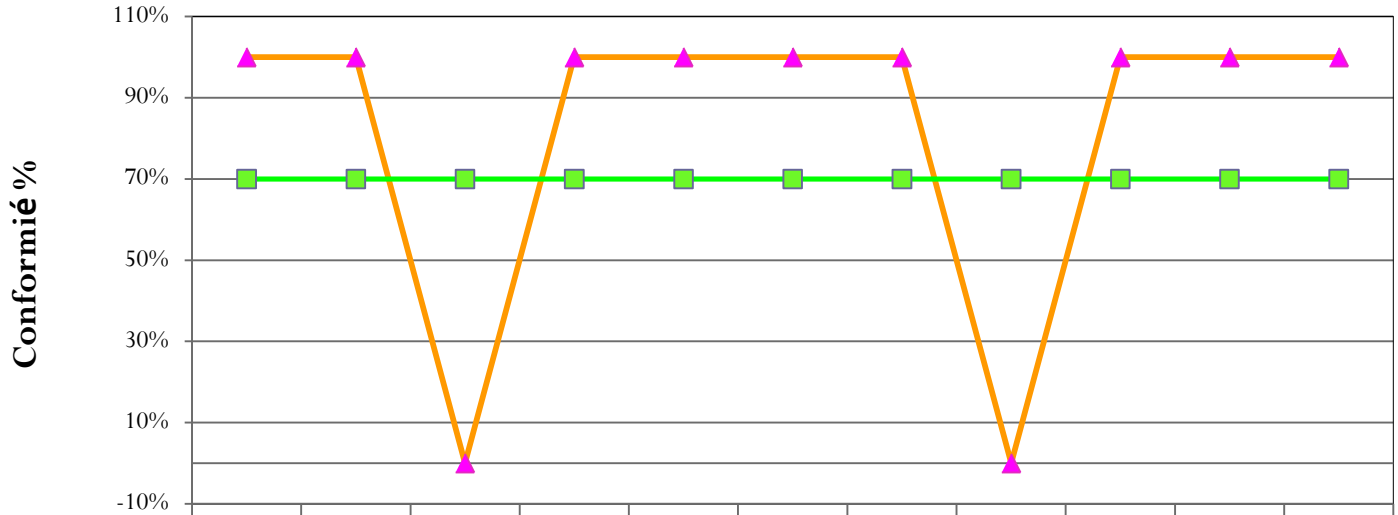

	3rd Qrt. 2008	4th Qrt. 2008	1st Qrt. 2009	2nd Qrt. 2009	3rd Qrt. 2009	4th Qrt. 2009	1st Qrt. 2010	2nd Qrt. 2010	3rd Qrt. 2010	4th Qrt. 2010	1st Qrt. 2011
Pepco's Record	100.0%	100.0%	0.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	0.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Standard	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%	70.0%

Rapport & Suivi de la Réglementation

Application du Processus de Cas formel

EQSS – Leçons apprises - Résultats

- Identification des améliorations pour renforcer l'EQSS y compris la contribution publique.
- Améliorant les service de fiabilité et de grands efforts de rétablissement de principaux délestages continueront d'être des hautes priorités pour le PSC.
- On peut réviser les dépenses passées et proposées sur la fiabilité dans un éventuel cas de Pepco.
- Développer de nouvelles exigences pour le rétablissement de principaux délestages
- Continuer de suivre l'efficacité du plan d'amélioration de Pepco qui comprend la gestion de la végétation accrue, améliorant les alimenteurs les moins performants, satisfaisant la demande accrue, installant des contrôles de distribution avancée, et identifiant des projets souterrains.
- Inclure des pénalités et des récompenses pour la performance en EQSS

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

La Qualité du **Gaz Naturel des Normes de Service (“NGQSS”)**

- Le NGQSS établit des normes et des exigences pour un niveau adéquat de qualité, de fiabilité, et de sûreté dans les services du gaz naturel à DC
- Le NGQSS couvre les domaines suivants de qualité de service;
  - Délestage de service et des Incidents de Gaz
  - Fuites de Gaz et des plaintes concernant l’odeur
  - Des urgences de Gaz
  - Les normes de Service clientèle, Etude des Clients, Provisionnement de Service
  - Les normes de fiabilité, Infiltration d’eau de pression basse, Prévention des dégâts souterrains
  - Notification Erreur de facturation
  - Rapport de Conformité

Rapport & Suivi de la Réglementation

NGQSS – Exigences des Rapports

- **Délestages de service et Incidences de Gaz**
  - Notifier PSC et OPC dans un délais d'1 heure de tous les principaux *[2% ou plus que (2500), ainsi que des insignifiants (plus que 8 heures malgré* le ombre de clients qui sont *affectés* ou *affectant 25 mais moins que 2500 malgré* la durée*] des d*élestages de service du gaz naturel, aussi bien que des incidents qui provoquent la perte de vie humaine, blessure personelle exigeant l'hospitalisation, dégâts des biens de plus que $5,000.
  - Déposer un rapport écrit en 3 semaines avec d'information spécifiée
- **Fuites de gaz et plaintes concernant l'odeur**
  - Quatre étapes sont requises: (i) répondre à toutes les plaintes sur fuites et l'odeur; (ii) notifier, par courrier électronique et par téléphone, OE ainsi que l'OPC; (iii) fournir des mises à jour périodiques sur la notification initiale; et (iv) soumettre des rapports écrits sur les résultats de la détection et du dépannage de la fuite, et des doléances à propos de l'odeur.
- **Des urgences du gaz –**
  - Le service d'utilité du gaz naturel expédiera immédiatement du personnel pour visiter le site de l'urgence associée au gaz naturel, et on doit arriver au site dans un délais de cinquante (50) minutes après avoir reçu l'appel d'urgence pendant les horaires d'affaires normales et des heures des heures non-ouvrables.
- **Des normes de Service clientèle, d' étude clientèle, de service de provisionnement**
  - Bureau du service au comptoir
  - Faire des études et répondre à temps aux appels téléphoniques et des exigences et demandes de service provenant des clients

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

NGQSS – Exigences de Rapports (suite)

- **Normes de fiabilité, Infiltration d'eau de Pression basse, Prévention des dégâts souterrains**
  - Une chaque année civile, le service d'utilité du gaz classera et identifiera les endroits de réseaux de gazoduc de son système d'opération du gaz naturel requérant des améliorations pour éliminer des segments les plus susceptibles aux fuites, aux pannes, aux interruptions ou échecs d'approvisionnements afin de satisfaire aux exigences minimales de conception de possibilité de livraison en matière de pression et de volume.
- **Notification Erreur de facturation**
  - Le service d'utilité de gaz et tous les prestataires de service du gaz naturel doivent informer le PSC et l'OPC lorsqu'une erreur de facturation affecte 100 clients ou plus ou deux (2) pourcent de la base clientèle du service d'utilité du gaz naturel ou du prestataire de service du gaz naturel, lequel est moindre. Ou quand deux (2) ou plus de clients sont affectés si la base clientèle est 100 ou moins de clients.
- **Rapport de conformité**

  Le service d'utilité du gaz naturel et tous les prestataires de service de gaz naturel collecteront et retiendront des données exactes démontrant la conformité avec les mesures. Les Données doivent être collectées mensuellement selon le format établi l'ordre de la Commission.

Rapport & Suivi de la Réglementation
Application du Processus de Cas formel

NGQSS – Résultats

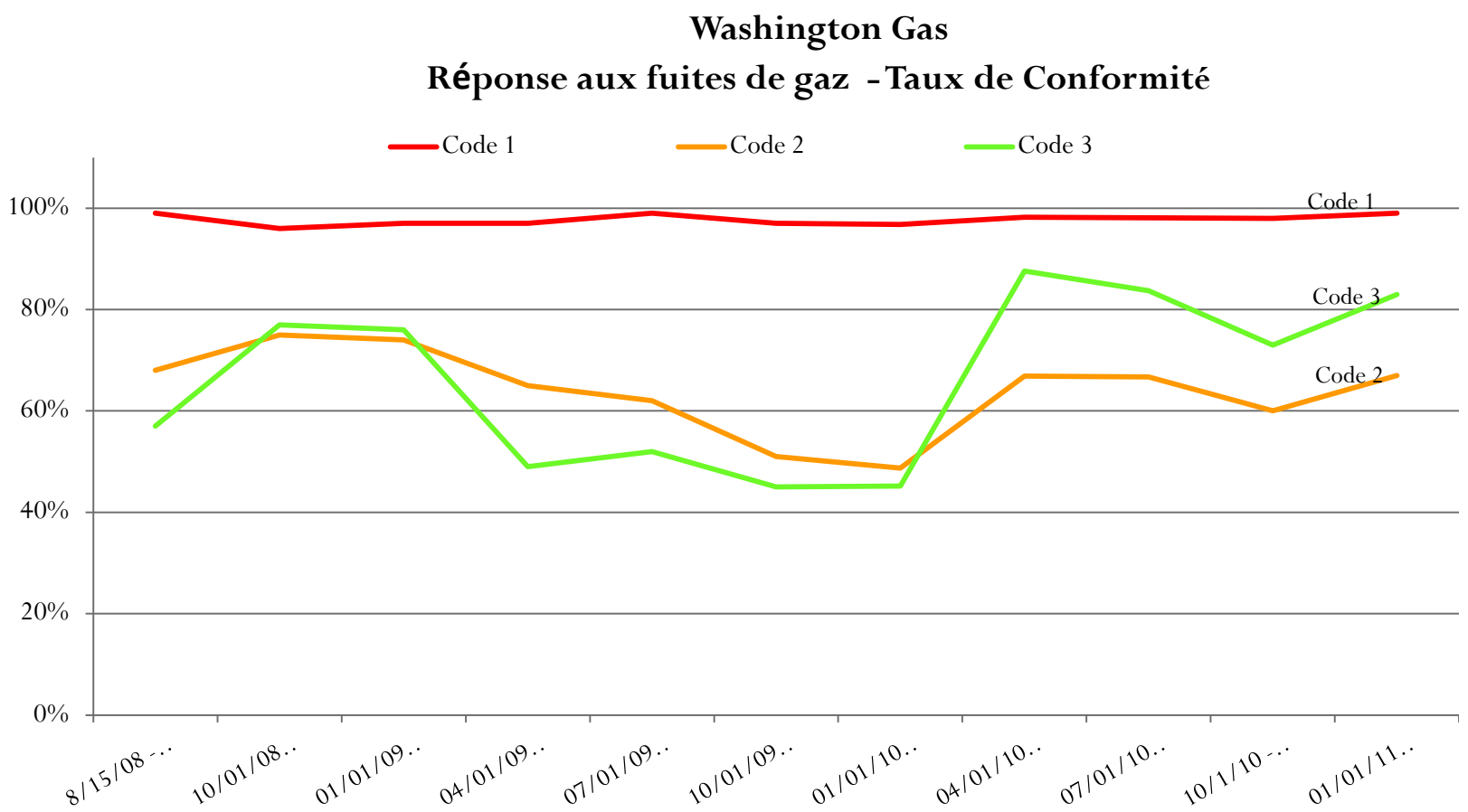

Etude de Cas – DC/MD/VA/FG Collaboration sur LNG Hexane/Procédure des fuites de Couplage mécanique

- 2005 DC a commencé une enquête sur un couplage mécanique suivant une explosion liée à un incendie de gaz à District Heights, Maryland ("MD").
- On a trouvé des conséquences potentiellement dévastatrices si l'incident similaire à celui de MD se produisait à DC
- DC PSC a ordonné à LDC de soumettre plusieurs rapports d' étude de fuites
- LDC a déclaré et revendiqué le fait que le LNG regazéifié entrant dans son système de distribution en provenance des terminaux d'approvisionnement à MD et Virginie ("VA") ont causé les fuites dans les couplages mécaniques en séchant les scellent de couplages
- LDC a commencé à injecter du hexane (C5) dans son système de gaz à DC, à MD et à VA pour contrecarrer la quantité et l'effet du LNG et "diminuer" les fuites associées
- LDC présenter une pétition à MD & à DC d'approuver ses actions de remède et de recouvrer les coûts d'hexane, et à FERC d'arrêter l'expansion LNG

Rapport & Suivi de la Réglementation

DC/MD/VA/FG Collaboration sur LNG Hexane/Procédure des fuites de Couplage mécanique

- DC PSC a opté de tracer le progrès des enquêtes de PSC de MD tout en faisant sa propre procédure d' "hexane"
- Entretemps, le PSC de DC a ordonné à LDC d'enregistrer les coûts d'hexane dans un "compte d'attente" pour la détermination future
- FERC a rendu une décision contre la pétition de LDC contre l'expansion de LNG
- FERC a attribué les fuites du gaz de LDC à d'autres facteurs à part LNG
- DC PSC a continué sa procédure et adopté une liste des affaires conjointes proposée par LDC et l'avocat des contribuables (OPC).
- Plutôt que de juger le case, OPC & LDC ont demandé et ils ont été donné l'opportunité de tenter un redressement

Rapport & Suivi de la Réglementation

DC/MD/VA/FG Collaboration sur LNG Hexane/Procédure des fuites de Couplage mécanique

- LDC et OPC soumis une proposition d'accord conjoint de redressement de 7-ans sur la stratégie et le recouvrement de coût à DC PSC avec les sept composantes suivantes:
  1. Mécanisme pour le recouvrement de coût pour le produit d'hexane
  2. 7-ans de remplacement de couplage mécanique de vendange
  3. Imposition d'un surcharge pour le programme
  4. Approvisionnement pour réviser le programme
  5. Etude de fuite et les exigences de classement des résultats
  6. Exigences des rapports
  7. Exigences de la sensibilisation des Consommateurs liées au remplacement et à la capsulation
- DC PSC a analysé et tenu une audition d'intérêt publique sur le l'accord conjoint de règlement, et on l'approuvé avec certaines modifications, y compris le suivi
- MD PSC a également tranché en faveur de la pétition de LDC pour le recouvrement du replacement de couplage et de suivi continu
- FERC a ordonné une expansion réduite d'approvisionnement en LNG

La fin

Merci!